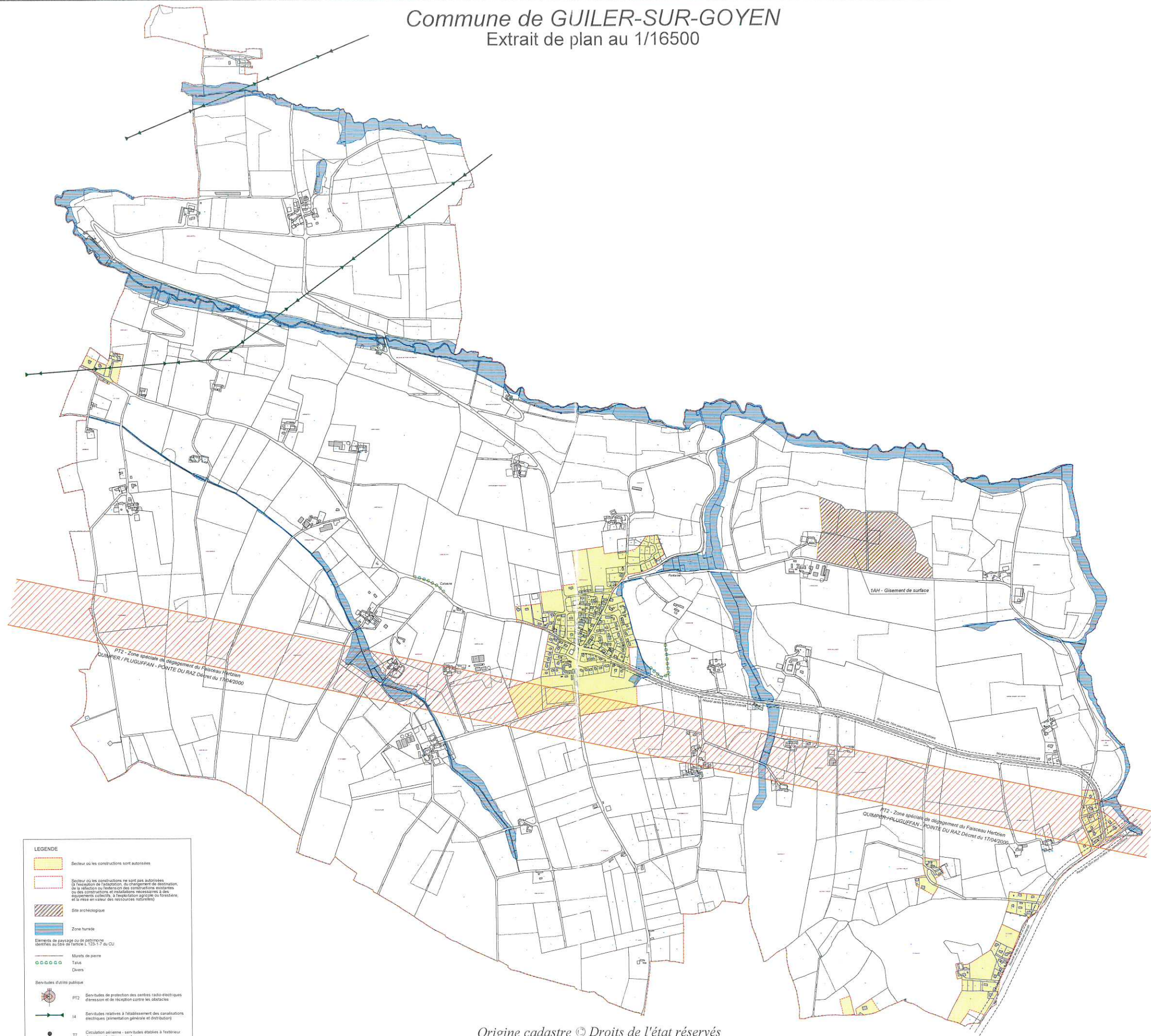


Commune de GUILER-SUR-GOYEN
Extrait de plan au 1/16500



LEGENDE

	Secteur où les constructions sont autorisées
	Secteur où les constructions ne sont pas autorisées (à l'exception de l'habitation, du changement de destination, de la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière, et à la mise en valeur des ressources naturelles)
	Site archéologique
	Zone humide
Éléments de paysage ou de patrimoine identifiés au titre de l'article L. 153-17 du CU	
	Murs de pierre
	Falaises
	Divers
Services d'utilité publique	
	PT2 - Services de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
	14 - Services relatifs à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distributeur)
	17 - Circulation aérienne - services établis à l'intérieur des zones de départ

200 m

Origine cadastre © Droits de l'état réservés
Ce document n'a pas de valeur légale, il n'est fourni qu'à titre indicatif

Edité le 29/07/2015